

Programme

Formation à la conduite en sécurité des
chariots automoteurs de manutention à
conducteur porté
Test pratique CACES® R389

Réf. : ATSI/OPE 01/PG/G/10-05
Date de création: 10/10/2014
Date révision : 05/10/2017
Page 1/2

Durée	<input checked="" type="checkbox"/> 14H00 <input type="checkbox"/> 21H00 <input type="checkbox"/> 28H00 <input type="checkbox"/> 35H00
Public(s) concerné(s)	Les utilisateurs expérimentés la conduite de chariots automoteurs en de manutention à conducteur porté.
Catégorie(s)	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1+ <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 3+ <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 5+ <input type="checkbox"/> 6
Option(s)	<input type="checkbox"/> Pincés plates <input type="checkbox"/> Pincés à bobines <input type="checkbox"/> Chariot à poste de conduite éleuable <input type="checkbox"/> Bidirectionnel <input type="checkbox"/> Tri directionnel <input type="checkbox"/> Chariot embarqué <input type="checkbox"/> Autre(s).....
Prérequis	Il est nécessaire d'être apte médicalement à la conduite de chariots automoteurs et de venir avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle (Chaussures de sécurité).
Nombre de stagiaires par session	Minimum : 1 Maximum : 6
Objectifs pédagogiques	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> > Connaître et respecter la réglementation et la recommandation 389. > Appliquer les règles de sécurité lors du déplacement du chariot de manutention à conducteur porté. > Réaliser les opérations de prise, transport et dépose de charge (y compris gerbage/dégerbage, stockage et déstockage). > Assurer la maintenance de premier niveau des chariots de manutention à conducteur porté utilisés. <p>Le CACES® obtenu est valide 5 ans.</p>
Titre et qualité du formateur	Formateur expérimenté en formation levage. Testeur certifié par Bureau Véritas Certification.
Moyens Pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, vidéos, plateau technique avec chariots élévateurs sur l'ensemble des catégories. Circulation en intérieure et extérieure.



Programme

1. <u>Partie théorique :</u> (30% de la durée de la formation totale)	2. <u>Partie pratique :</u> (70% de la durée de la formation totale)
<ul style="list-style-type: none"> > Contexte réglementaire > Devoirs et responsabilités du conducteur du chariot > Autorisation de conduite > Classification et technologie du chariot > Identification des principaux types de chariots 	<ul style="list-style-type: none"> > Adéquation du chariot avec l'opération de manutention > Opérations de prise de poste (vérifications etc.) > Circulation à vide ou en charge <ul style="list-style-type: none"> • Circulation en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe • Arrêt sur un plan incliné • Chargement et déchargement d'un

ATSI PACA
N° Organisme : 93.13.15003.13
N° SIRET : 753 898 097 00021

ATSI NORMANDIE
N° Organisme : 23.76.05047.76
N° SIRET : 790 208 508 00024

ATSI NORD
N° Organisme : 31.62.02251.62
N° SIRET : 524 363 249 00029

ATSI RHONE ALPES
N° Organisme : 82.38.04466.38
N° SIRET : 481 834 661 00037

COGEFOR
N° Organisme : 93.13.02714.13
N° SIRET : 347 752 271 00036

ATSI IDF
N° Organisme : 11.93.07269 93
N° SIRET : 818 136 103 00038

ATSI CENTRE OUEST
N° Organisme : 52.44.08073.44
N° SIRET : 823 129 101 00031

- > **Fonctionnement des chariots**
 - Capacités de charge
 - Conditions de stabilité
 - Vérifications et entretien d'usage à l'occasion de la prise et la fin de poste
 - Dispositifs de sécurité
- > **Règles de conduite et de stationnement :**
 - Signalisation
 - Interdictions
 - Paramètres (sol, charge, vitesse)
- > **Règles de chargement / déchargement**
- > **Règles de gerbage / dégerbage**
- > **Opérations spécifiques de l'engin**
- > **Produits dangereux (étiquetage, conditionnement)**

véhicule

- > **Opérations de :**
 - Gerbage / dégerbage.
 - Stockage et déstockage
 - Manutentions spécifiques
- > **Maintenance**
- > **Opérations de fin de poste**



3. Evaluation des connaissances

En vue de l'obtention du CACES®, le testeur fait réaliser au stagiaire une évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats et une carte CACES® à l'employeur du stagiaire.

ATSI PACA
N° Organisme : 93.13.15003.13
N° SIRET : 753 898 097 00021

ATSI NORMANDIE
N° Organisme : 23.76.05047.76
N° SIRET : 790 208 508 00024

ATSI NORD
N° Organisme : 31.62.02251.62
N° SIRET : 524 363 249 00029

ATSI RHONE ALPES
N° Organisme : 82.38.04466.38
N° SIRET : 481 834 661 00037

COGEFOR
N° Organisme : 93.13.02714.13
N° SIRET : 347 752 271 00036

ATSI IDF
N° Organisme : 11.93.07269 93
N° SIRET : 818 136 103 00038

ATSI CENTRE OUEST
N° Organisme : 52.44.08073.44
N° SIRET : 823 129 101 00031

Programme

Formation à la conduite en sécurité des
chariots automoteurs de manutention à
conducteur porté
Test pratique CACES® R389

Réf. : ATSI/OPE 01/PG/G/10-05
Date de création: 10/10/2014
Date révision : 05/10/2017
Page 1/2

Durée	<input type="checkbox"/> 14H00 <input checked="" type="checkbox"/> 21H00 <input type="checkbox"/> 28H00 <input type="checkbox"/> 35H00
Public(s) concerné(s)	Les utilisateurs débutants la conduite de chariots automoteurs en de manutention à conducteur porté.
Catégorie(s)	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1+ <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 3+ <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 5+ <input type="checkbox"/> 6
Option(s)	<input type="checkbox"/> Pincés plates <input type="checkbox"/> Pincés à bobines <input type="checkbox"/> Chariot à poste de conduite éleuable <input type="checkbox"/> Bidirectionnel <input type="checkbox"/> Tri directionnel <input type="checkbox"/> Chariot embarqué <input type="checkbox"/> Autre(s).....
Prérequis	Il est nécessaire d'être apte médicalement à la conduite de chariots automoteurs et de venir avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle (Chaussures de sécurité).
Nombre de stagiaires par session	Minimum : 1 Maximum : 6
Objectifs pédagogiques	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> > Connaître et respecter la réglementation et la recommandation 389. > Appliquer les règles de sécurité lors du déplacement du chariot de manutention à conducteur porté. > Réaliser les opérations de prise, transport et dépose de charge (y compris gerbage/dégerbage, stockage et déstockage). > Assurer la maintenance de premier niveau des chariots de manutention à conducteur porté utilisés. Le CACES® obtenu est valide 5 ans.
Titre et qualité du formateur	Formateur expérimenté en formation levage. Testeur certifié par Bureau Véritas Certification.
Moyens Pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, vidéos, plateau technique avec chariots élévateurs sur l'ensemble des catégories. Circulation en intérieure et extérieure.



Programme

1. <u>Partie théorique</u> : (30% de la durée de la formation totale)	2. <u>Partie pratique</u> : (70% de la durée de la formation totale)
<ul style="list-style-type: none"> > Contexte réglementaire > Devoirs et responsabilités du conducteur du chariot > Autorisation de conduite > Classification et technologie du chariot > Identification des principaux types de chariots 	<ul style="list-style-type: none"> > Adéquation du chariot avec l'opération de manutention > Opérations de prise de poste (vérifications etc.) > Circulation à vide ou en charge <ul style="list-style-type: none"> • Circulation en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe • Arrêt sur un plan incliné • Chargement et déchargement d'un

ATSI PACA
N° Organisme : 93.13.15003.13
N° SIRET : 753 898 097 00021

ATSI NORMANDIE
N° Organisme : 23.76.05047.76
N° SIRET : 790 208 508 00024

ATSI NORD
N° Organisme : 31.62.02251.62
N° SIRET : 524 363 249 00029

ATSI RHONE ALPES
N° Organisme : 82.38.04466.38
N° SIRET : 481 834 661 00037

COGEFOR
N° Organisme : 93.13.02714.13
N° SIRET : 347 752 271 00036

ATSI IDF
N° Organisme : 11.93.07269 93
N° SIRET : 818 136 103 00038

ATSI CENTRE OUEST
N° Organisme : 52.44.08073.44
N° SIRET : 823 129 101 00031

- > **Fonctionnement des chariots**
 - Capacités de charge
 - Conditions de stabilité
 - Vérifications et entretien d'usage à l'occasion de la prise et la fin de poste
 - Dispositifs de sécurité
- > **Règles de conduite et de stationnement :**
 - Signalisation
 - Interdictions
 - Paramètres (sol, charge, vitesse)
- > **Règles de chargement / déchargement**
- > **Règles de gerbage / dégerbage**
- > **Opérations spécifiques de l'engin**
- > **Produits dangereux (étiquetage, conditionnement)**

véhicule

- > **Opérations de :**
 - Gerbage / dégerbage.
 - Stockage et déstockage
 - Manutentions spécifiques

> **Maintenance**

> **Opérations de fin de poste**



3. Evaluation des connaissances

En vue de l'obtention du CACES®, le testeur fait réaliser au stagiaire une évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats et une carte CACES® à l'employeur du stagiaire.